

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC DE RADIO FRANCE

CHARTRE D'ENGAGEMENTS ET D'USAGES

L'innovation éditoriale et technologique a toujours été un marqueur de Radio France. Elle nous permet de rester à la pointe de vos attentes, auditrices et auditeurs, ainsi que des meilleures pratiques de notre secteur. L'intelligence artificielle (IA) est la grande révolution technologique en cours, à la fois pour nos quotidiens en tant que citoyennes et citoyens mais aussi pour le secteur des médias, concerné à multiples titres par les opportunités et les risques induits par le développement de l'IA.

Radio France est soucieuse de développer un usage à la fois maîtrisé de l'IA au service de l'efficacité de ses missions et respectueux de ses valeurs de service public, usage qui sera toujours soumis à une supervision et validation humaine.

Radio France prend dès lors les engagements suivants :

RADIO FRANCE S'ENGAGE À UNE PLEINE TRANSPARENCE SUR SES PRATIQUES POUR HONORER LE LIEN DE CONFIANCE AVEC SES AUDITEURS.

- > La présente chartre est consultable par tous les citoyens sur le site internet radiofrance.com.
- > Une mention explicite de l'usage d'IA accompagnera directement le son, l'image ou le texte diffusé en cas de production réalisée de façon déterminante avec ces technologies.
- > Radio France précise en annexe l'intégralité des outils, technologies et mécanismes utilisés par nos équipes. Cette annexe est mise à jour régulièrement afin de refléter l'évolution de nos usages.
- > Soucieuse de maintenir le lien de confiance qui nous lie à nos auditeurs mais aussi de contribuer à la compréhension par le plus grand nombre des apports de l'IA, Radio France répond aux questions des citoyens concernant ses pratiques sur manifesteIA@radiofrance.com.

RADIO FRANCE AGIT DE MANIÈRE DÉTERMINÉE POUR METTRE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DE SES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC.

- > Radio France fait de la production et de la diffusion d'une information juste au bénéfice du plus grand nombre sa grande cause. A cet effet, elle se dote des outils et technologies qui permettent de lutter efficacement contre la désinformation, de mener des vérifications, des enquêtes et de l'investigation, et de diffuser à grande échelle de l'information certifiée que ce soit sur ses antennes radio ou numériques.
- > Radio France explore les potentialités de l'intelligence artificielle en matière de création et de production de contenus audio, vidéo et numériques, dans le champ d'exercice de ses antennes comme de ses formations musicales, avec une attention portée au renouvellement des formats et à l'attractivité de ses contenus de service public pour le plus grand nombre.
- > Radio France collabore avec les acteurs de l'industrie de l'IA, les acteurs de la recherche et de l'innovation, ses partenaires de l'audiovisuel public et privé ainsi que des industries créatives et culturelles, dans l'objectif de développer des outils et technologies responsables et utiles à ses activités : information, création et diffusion de contenus de qualité, développement de l'audio, déploiement de contenus musicaux et culturels...

RADIO FRANCE MET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DE SA POLITIQUE RSE ET D'UN ACCÈS TOUJOURS PLUS UNIVERSEL À SES CONTENUS.

- > Radio France emploie l'IA à améliorer l'accessibilité de ses contenus en ligne : sous-titrage, vocalisation, audio-description, traduction, lecture renforcée...
- > Radio France use des outils de l'IA pour mesurer et renforcer la parité et la représentation de toutes les formes de diversités dans ses contenus.
- > Radio France vise un usage sobre des outils technologiques, dans le respect de ses engagements environnementaux contenus dans le manifeste : Le Tournant.
- > Radio France fait un usage de l'IA respectueux de son pacte social, ces nouveaux outils ayant vocation à appuyer et faciliter le travail de ses équipes, dûment formées et accompagnées dans leur prise en main.

RADIO FRANCE S'ENGAGE À UN USAGE ÉTHIQUE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN SON SEIN ET À PROMOUVOIR CETTE ÉTHIQUE PLUS LARGEMENT DANS LE SECTEUR DES MÉDIAS.

- > Radio France applique les réglementations françaises et européennes, actuelles et futures.
- > Radio France veille au respect des droits fondamentaux des individus, en particulier à la reconnaissance des droits des créateurs de contenus journalistiques, créatifs et culturels.
- > Radio France, membre d'organisations européennes et internationales comme l'Union Européenne de Radio-Télévision et les Médias Francophones Publics, participe aux réflexions et à la mise en œuvre de pratiques éthiques collectives à l'échelle internationale.
- > Radio France collabore avec les acteurs français et européens, dans un objectif de souveraineté et de réduction des dépendances aux géants du numérique.